

## III. — SOUS LOUIS XVI ET LA CONVENTION.

Le 23 décembre 1787, Madame Louise de France, l'héroïque Carmélite de Saint-Denis, expirait en prédestinée dans son humble cellule. La fille des rois s'était offerte comme une victime d'expiation, et Dieu avait accepté son sacrifice ; mais sa justice irritée demandait une victime plus auguste encore.

La révolution avançait à grands pas, menaçant de tout engloûtir : monarchie, noblesse, clergé, vieilles institutions et vieilles mœurs. Bientôt Louis XVI compris que sa main n'était plus assez ferme pour lutter contre la tempête. Enfermé dans son palais des Tuileries, après le retour de Varennes, il tourna sa pensée vers le Cœur de Jésus. C'est dans les premiers mois de 1792 qu'il formula ce vœu touchant dont le texte fut recueilli par les soins de M. Hébert, alors son confesseur et supérieur général des Eudistes, plus tard massacré aux Carmes avec tant de prêtres fidèles.

Voici le vœu du roi martyr :

“ Vous voyez, ô mon Dieu, toutes les plaies qui déchirent mon cœur, et la profondeur de l'abîme dans lequel je suis tombé. Des maux sans nombre m'environnent de toute part. A mes malheurs personnels et à ceux de ma famille, qui sont affreux, se joignent, pour accabler mon âme, ceux qui couvrent la face du royaume. Les cris de tous les infortunés, les gémissements de la religion opprimée retentissent à mes oreilles, et une voix intérieure m'avertit encore que peut-être votre justice me reproche ces calamités, parce que, dans les jours de ma puissance, je n'ai pas réprimé la licence du peuple et l'irréligion, qui en sont les principales sources ; parce que j'ai fourni moi-même des armées à l'hérésie qui triomphe, en la favorisant par des lois qui ont doublé ses forces et lui ont donné l'audace de tout oser.

“ Je n'aurai pas la témérité, ô mon Dieu, de me justifié devant vous ; mais vous savez que mon cœur a toujours été soumis à la foi et aux règles des mœurs ; mes fautes sont le fruit de ma faiblesse et semblent dignes de votre grande miséricorde. Vous avez pardonné le roi David, qui avait été la cause que vos ennemis avaient blasphémé contre vous ; au roi Manassés, qui avait entraîné son peuple dans l'idolâtrie. Désarmé par leur pénitence, vous les avez rétabli l'un et l'autre sur le trône de Juda ; vous les avez fait régner avec paix et gloire. Seriez-vous inexorable aujourd'hui pour un fils de saint Louis, qui prend ces rois pénitents pour modèles et qui, à leur exemple, désire réparer ses fautes et devenir un roi selon votre Cœur ?

“ O Jésus-Christ, divin Rédempteur de toutes nos iniquités, c'est dans votre Cœur adorable que je veux déposer les effusions de mon âme affligée. J'appelle à mon secours le tendre Cœur de Marie, mon auguste protectrice et ma mère, et l'assistante de saint Louis, mon patron et le plus illustre de mes aïeux.

“ Ouvrez-vous, Cœur adorable, et par les mains si pures de mes puissants intercesseurs, recevez avec bonté les vœux satisfacteurs que la confiance m'inspire, et que je vous offre comme l'expression naïve de mes sentiments. Si, par un effet de la bonté infinie de Dieu, je recouvre ma liberté, ma couronne et ma puissance royale je promets solennellement :

“ 1. De révoquer, le plus tôt possible, toutes les lois qui me seront indiqués, soit par le Pape, soit par un concile, soit par quatre évêques choisis parmi les plus éclairés et les plus vertueux de mon royaume, comme contraintes à la pureté et à l'intégrité de la foi, à la discipline et à la juridiction spirituelle de la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, et notamment la *Constitution civile du clergé* ;

“ 2. De prendre, dans l'intervalle d'une année, tant auprès du Pape qu'auprès des évêques de mon royaume, toutes les mesures nécessaires pour établir, en suivant les formes canoniques, une fête solennelle en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, laquelle sera célébrée à perpétuité dans toute la France, le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, et toujours suivie d'une procession générale, en réparation des outrages et profanations commises dans nos saints temples, pendant le temps des troubles, par les schismatiques, les hérétiques et les mauvais chrétiens ;

“ 3. D'aller moi-même en personne, sous trois mois, à compter du jour de ma délivrance, dans l'église Notre-Dame de Paris, ou dans toute autre église principale du lieu où je me trouverai, et de prononcer, un jour de dimanche ou de fête, au pied du maître-autel, après l'offertoire de la messe, et entre les mains du célébrant un acte solennel de CONSÉCRATION DE MA PERSONNE DE MA FAMILLE ET DE MON ROYAUME AU SACRÉ-CŒUR DE JESUS, avec promesse de donner à tous mes sujets l'exemple du culte et de la dévotion qui sont dus à ce Cœur adorable.

“ 4. D'ériger et de décorer à mes frais, dans l'église que je choisirai pour cela, dans le cours d'une année à compter du jour de ma délivrance, une chapelle et un autel qui sera dédié au Sacré Cœur de Jésus, et qui servira de monument éternel de ma reconnaissance et de ma confiance sans bornes dans les mérites infinis et dans les trésors inépuisables de grâces qui sont renfermés dans ce Cœur sacré ;

“ 5. Enfin, de renouveler tous les ans, au lieu où je me trouverai, le jour qu'on célébrera la fête du Sacré-Cœur, l'acte de consécration exprimé dans l'article troisième et d'assister à la procession générale qui suivra la messe de ce jour.

Je ne puis aujourd'hui prononcer qu'en secret cet engagement, mais je le signerais de mon sang s'il le fallait ; et le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai le publier à haute voix dans le temple.

“ O CŒUR ADORABLE DE MON SAUVEUR ! que j'oublie ma main droite et que je m'oublie moi-même, si jamais j'oublie vos bienfaits et mes promesses, si je cesse de vous aimer et de mettre en vous ma confiance et toute ma consolation. Ainsi soit-il.”

Ce cri de prière et de détresse n'eut pas son plein effet : pourquoi ? peut-être parce que Louis XVI, n'était plus roi que de nom, quand il prit cet engagement solennel : Dieu veut que la France soit consacrée au Cœur de Jésus par son souverain réel et agissant comme souverain ! Du moins le pieux monarque puisa-t-il à cette divine source l'héroïsme du martyr ; et son appel ne resta pas sans écho. Peu de temps après, la Vendée se levait, et l'on sait bien que “ cette race de géants ” les Bonchamps, les Cathelineau, les Lescure, les La Rochejaquelein et tous les autres gentilshommes et paysans, se faisaient gloire d'aller à la bataille avec l'image du Sacré-Cœur sur la poitrine !

## IV. — SOUS LA RESTAURATION.

A cette époque de reconnaissance monarchique et religieuse, on se souvint du vœu de Louis XVI. Bien que la condition n'eut pas été remplie beaucoup de nobles cœurs croyaient la France obligée d'honneur à tenir les engagements contractés par le Roi-martyr. Plusieurs diocèses furent solennellement consacrés au Cœur de Jésus. La plupart de nos cathédrales eurent un autel dédié en son honneur.

Ce n'était pas assez pourtant : Notre Seigneur réclamait un hommage national.

Dans ce temps là vivait à Paris, au célèbre Couvent des